

CONCEPT DE FORMATION POSTGRADUEE

EN PEDIATRIE

Nom de l'établissement:

**Hôpital du Valais
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
Service de pédiatrie
Site hospitalier de Sion
Avenue du Grand Champsec 80
1951 Sion**

Établissement de formation en pédiatrie de catégorie 3 ans

Durée de formation de 3 ans (2 ans en pédiatrie de base, 1 année pour la formation secondaire en pédiatrie hospitalière, 2 ans pour la formation secondaire comme pédiatre en cabinet médical.

**Responsable de la formation postgraduée : Prof. René Tabin
Pour la néonatalogie (catégorie C, 6 mois de formation) : Dr J. Llor**



Version novembre 2013

Généralités

En 2004, dans le cadre de la planification sanitaire cantonale, le Conseil d'Etat du Valais, décide de créer l'Hôpital du Valais (Réseau Santé Valais) qui comprend trois centres hospitaliers régionaux : le Spital Zentrum Obervallis (**SZO**), le Centre Hospitalier du Valais Romand (**CHVR**) et le Centre Hospitalier du Chablais (**CHC**). Chacun de ces centres hospitaliers comprend un service de pédiatrie localisé, respectivement depuis 2005, dans les hôpitaux de Viège, Sion et d'Aigle. Les services de pédiatrie de Sion, Sierre et Martigny ont été regroupés à Sion, avec la création d'un Département Femme Enfant (DFE) comprenant un Service de Pédiatrie regroupant l'ensemble de l'activité pédiatrique et un Service de Chirurgie Pédiatrique, regroupant l'ensemble de l'activité pédiatrique du Valais central. Le DFE comprend également un Service d'Obstétrique et un Service de Gynécologie.

Le service de pédiatrie de Sion est avec ceux des hôpitaux de Aarau, Coire, Lucerne et Winterthur l'un des cinq établissements de formation postgraduée reconnue pour la catégorie 3 ans. Il est reconnu pour une durée de deux ans pour la pédiatrie de base, d'une année pour la formation secondaire en pédiatrie hospitalière, et de deux ans pour la formation secondaire comme pédiatre en cabinet médical.

Le service de chirurgie pédiatrique qui partage les mêmes locaux est également un établissement de formation reconnu pour deux ans dans cette spécialité.

Les enfants hospitalisés dans les mêmes locaux sont pris en charge de manière globale selon leur pathologie, par le pédiatre ou par le chirurgien pédiatre, avec des consultations et visites communes.

Ce concept de formation a été élaboré sur les bases des recommandations de la Société Suisse de Pédiatrie : http://www.fmh.ch/files/doc1/wbk_kjm_raster_fg_f1.doc

Structure et activités du service de Pédiatrie

Les enfants du Valais central de moins de 16 ans révolus, nécessitant un traitement médical ou chirurgical, sont pris en charge au sein du service médico-chirurgical de pédiatrie (SMCP) du Centre Hospitalier du Valais Romand (**CHVR**).

Le SMCP est constitué :

- d'un service hospitalier comprenant 14 lits dont 2 lits de soins continus
- d'une division de néonatalogie comprenant 5 lits dont 3 lits de soins intensifs de niveau 2b
- d'un service d'hôpital de jour comprenant 11 lits
- d'une policlinique de pédiatrie pour les consultations spécialisées et les urgences pédiatriques
- de salles de consultation dans le service d'urgence médico-chirurgical général de l'hôpital

1. Description de l'établissement :

Personnel Médical

1.1 Service de pédiatrie (comprenant policlinique pédiatrique)

Chef du Service - Responsable de l'établissement de formation:

Prof. René TABIN, (FMH en pédiatrie, néonatalogie)

Taux d'activité 85% -

Activités accessoires :

- Enseignement de pédiatrie aux hôpitaux universitaires de Genève
- Rédacteur en chef de Paediatrica, Bulletin de la Société Suisse de Pédiatrie
- Cabinet médical à temps partiel avec la Drsse U. Wehrli à Sierre

Médecins-chefs - Suppléants:

Dr Juan LLOR, (FMH en pédiatrie et en médecine intensive)

Taux d'activité 85%

Activité accessoire :

- médecin associé aux Soins intensifs de pédiatrie du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, (CHUV) Lausanne

Dr Jean-Jacques CHESEAUX, (FMH en pédiatrie)

Taux d'activité 60%

Activités accessoires :

- Consultation VIH pédiatrique au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, (CHUV) Lausanne et à L'Hôpital du Valais (CHVR, Sion)
- Responsable du Groupe de Protection de l'Enfant du CHUV et du CHVR

Médecins adjoints : **Dr Jean-Pierre MARCOZ**, (FMH en neuropédiatrie)

Taux d'activité 50%

Activités accessoires :

- Lecture des EEG pédiatriques de l'hôpital du Valais
- Neuropédiatre responsable d'institutions pour handicapés (à Monthey et à Sierre)
- Cabinet de neuro-pédiatre à Sion

Dr Cécile Jérôme-Choudja Ouabo (FMH en pédiatrie, Onco-hématologie pédiatrique)

Taux d'activité 20%

Autres activités :

- chef de clinique en onco-hématologie pédiatrique et en éthique au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, (CHUV) Lausanne

Médecin hospitalier : **Dr Michel Russo** (FMH en pédiatrie)

Taux d'activité 100%

1.2 Division de néonatalogie

Responsable de l'établissement de formation continue en néonatalogie :

Médecin-chef : **Dr Juan LLOR**, (FMH en pédiatrie et en médecine intensive)

Suppléant :

Chef du service, médecin chef : **Prof. René TABIN**, (FMH en pédiatrie, néonatalogie)

Médecins-chefs : **Dr Jean-Jacques CHESEAUX**, (FMH en pédiatrie)

Médecins adjoints : **Dr Jean-Pierre MARCOZ**, (FMH en neuropédiatrie)
Dr Cécile Jérôme-Choudja Ouabo (FMH en pédiatrie, Onco-hématologie pédiatrique)

Médecin hospitalier : **Dr Michel Russo** (FMH en pédiatrie)

1.3 Service de chirurgie pédiatrique

Dr Bernard GENIN (FMH en chirurgie pédiatrique) Taux d'activité : 100 %

Dr Stéphane PRODUIT (FMH en chirurgie pédiatrique) Taux d'activité : 80 %

Dr Nicolas LUTZ (FMH en chirurgie pédiatrique) Taux d'activité : 50 %

Nombre de médecins cadres formateurs :

- Service de pédiatrie : 6
- Division de néonatalogie : 6
- Service de chirurgie pédiatrique : 3

Nombre de médecins en formation :

- Service de pédiatrie : 8
- Division de néonatalogie : 1
- Service de chirurgie pédiatrique : 1

Rapport des médecins formateurs/médecins en formation :

- Service de pédiatrie : 0.8
- Division de néonatalogie : 6
- Service de chirurgie pédiatrique : 2.5

Médecins assistants:

Le Service de Pédiatrie comprend 9 postes de médecins assistants, qui effectuent des rotations dans les différents secteurs hospitaliers et ambulatoires et sont en formation postgraduée de pédiatrie, néonatalogie ou année à choix en pédiatrie. Le médecin en formation postgraduée a une activité spécifique comprenant le service des urgences et le secteur hospitalier, la néonatalogie et la maternité (nouveau-nés, réanimation néonatale). Lors de son service de garde, le médecin assistant assure la prise en charge des urgences de pédiatrie et de chirurgie pédiatrique.

Le service de Chirurgie Pédiatrique comprend un médecin chef de clinique qui effectue une formation postgraduée en chirurgie pédiatrique.

PRINCIPES GENERAUX DE LA FORMATION POSTGRADUEE

La réglementation de formation postgraduée (RFP) décidée par la chambre médicale de la FMH en juin 2001 a demandé que chaque établissement de formation postgraduée établisse un concept de formation postgraduée (article 41 de la RFP FMH). La Société Suisse de Pédiatrie (**SSP**) a défini un concept général de formation postgraduée dont chaque centre de formation détermine les modalités d'application

http://www.fmh.ch/files/doc1/wbk_kjm_raster_fg_f1.doc .

Le but de cette démarche est d'élaborer un concept de formation postgraduée qui documente de façon structurée (temps et contenus) la transmission des connaissances et des compétences selon le programme de formation concerné. (Art. 41 de la Réglementation pour la formation postgraduée).

Les principes de bases concernent :

- les places de formation et le choix du candidat
- la désignation d'un responsable de la formation postgraduée par centre de formation
- la désignation d'un tuteur de formation pour chaque candidat
- l'organisation d'entretiens d'évaluation

La formation théorique structurée est organisée par chaque centre afin de permettre au candidat d'acquérir les connaissances à l'exercice de sa profession.

La formation postgraduée pratique a été définie dans ce concept en fonction de l'expérience acquise et des connaissances théoriques de chaque candidat. Les objectifs de la formation postgraduée théorique et pratique seront détaillés dans le chapitre suivant.

De manière générale, comme édicté par la SSP, l'activité dans notre établissement permet au candidat en formation postgraduée d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour l'obtention d'un titre de spécialiste FMH en pédiatrie ainsi que les aptitudes qui le rendront capable de fournir sous sa propre responsabilité, une prise en charge globale des patients de pédiatrie.

Au terme de sa formation globale, le candidat doit être capable de:

1. Prendre en charge des patients ambulatoires et hospitalisés pour des affectations relevant de la pédiatrie dans son ensemble.
2. Pratiquer de façon autonome les gestes courants effectués dans notre établissement répertoriés dans le logbook interne.
3. Conduire des consultations de pédiatrie et de traiter des patients en urgence.
4. Evaluer le rapport coût/bénéfice des actes diagnostics et thérapeutiques.
5. Participer de façon active aux mesures de prévention et à l'information des patients et de leur famille.
6. Savoir évaluer de manière critique et autonome des travaux scientifiques dans le domaine de la pédiatrie.
7. Collaborer à des projets de recherche dans le domaine de la pédiatrie.

PRINCIPES SPECIFIQUES DE LA FORMATION POSTGRADUEE

Choix du candidat

Le service de pédiatrie du CHVR est reconnu comme centre de formation de spécialiste en pédiatrie de catégorie 3 ans pour une durée maximale de 3 ans.

Responsabilité de la formation

Le responsable du centre de formation postgraduée en pédiatrie est le Prof. R. Tabin.
Le responsable du centre de formation postgraduée en néonatalogie est le Dr J. Llor

Désignation d'un tuteur

Le concept de formation de la SSP précise la notion de tuteur du candidat pour le suivi de son activité durant sa formation.

2. Statistiques de l'année précédente :

Les statistiques données ci-dessous concernent l'activité des différents services en 2011 et en 2012.

	2011	2012
Consultations au service d'urgence	13698	15776
Hospitalisation <24h	527	515
Hospitalisations >24h	1390	1386
Néonatalogie	157	165
Nouveau-nés (naissances)	1709	1656

3. Unités/divisions de l'établissement de formation

Remarque :

Le médecin interne effectue des rotations dans les unités/divisions hospitalières et ambulatoires; les unités/divisions de l'établissement sont décrites dans les annexes 1.

4. Formation dans les spécialités intégrées en pédiatrie pour les futurs pédiatres FMH

Les spécialités présentes dans l'établissement sont décrites dans les annexes 2.

E. Appartenance de l'établissement de formation à des réseaux

Appartenance l'Hôpital du Valais.

Collaboration avec les services de pédiatrie du Centre Hospitalier du Chablais (Aigle) et du Spitalzentrum Oberwallis (Viège).

Collaboration étroite avec le département médico-chirurgical de pédiatrie du CHUV.

Collaboration étroite avec le département de l'enfant et de l'adolescent des HUG.

Collaboration avec le Centre médico-chirurgical pédiatrique Persis à Ouahigouya, Burkina Faso.

Rotations possibles avec accords d'échange :

Avec le département médico-chirurgical de pédiatrie du CHUV (Prof. S. Fanconi puis Prof A. Superti-Furga) – rotation au sein du ResForPed (2 ans à Sion, 3 ans ResForPed)

Avec le département de l'enfant et de l'adolescent des HUG (Prof. D. Belli) (2 ans à Sion, 3 ans aux HUG).

Avec un cabinet médical privé de pédiatrie (Dr U. Wehrli /Prof R. Tabin à Sierre (1 an à 50%))

Avec le Centre médico-chirurgical pédiatrique Persis à Ouahigouya, Burkina Faso (Dr L. Zala) (6 mois à 100%).

F. Organisation de la formation structurée

FORMATION STRUCTUREE OBLIGATOIRE

- Participation au minimum 3 jours par semaine, durant toute l'année, au rapport du matin de 07h30 à 09h00. Outre le rapport de garde, cette séance inclut des formations directes par les médecins-cadres, des présentations et discussion de cas, etc.
- Participation active ou non aux colloques de formation continue organisés par le département de pédiatrie : journées de formation 2-3 fois par an et formation continue le mardi de 08h00 à 09h00, une fois par 2 mois, à l'exception des mois d'été.
- Participation aux colloques de formation postgraduée commune Genève-Lausanne (transmission par visioconférence) : mardi matin 08h00-10h00, 1 fois par mois.
- Participation active aux colloques de formation postgraduée interne (présentation et discussion d'un thème choisi, "journal club», présentations de cas du mardi, mercredi, jeudi et du vendredi matin.
- Participation aux colloques de radiologie pédiatrique avec confrontation clinico-radiologique.

- Participation aux cinq demi-journées de formation postgraduée commune organisée par les départements de pédiatrie du CHVR, CHC et Hôpital Riviera comprenant des cours de gestion hospitalière et des cours d'éthique médicale.
- Participation aux formations pédiatriques organisées par le service : journées de formation sur des thèmes particuliers (p. ex troubles d'apprentissage, maladies « de l'enfance à l'âge adulte », « école de conduite en neuropédiatrie » etc.
- Cours de réanimation néonatale théorique avec ateliers pratiques organisés dans le service Colloque de périnatalogie 1x par 2 mois.
- Colloque prénatal trimestriel avec les gynécologues.
- Présentations sous forme de poster ou de communication à un congrès de pédiatrie ou néonatalogie.

FORMATION STRUCTUREE FACULTATIVE

- Formation en échographie des hanches selon Graf et au dépistage échographique des dysplasies de hanches chez des nourrissons à risque.
- Participation active ou non aux manifestations de formation continue organisées par le département (congrès, cours PALS, conférences, etc.)
- Participation aux colloques et cours de formation des autres départements et services de l'Hôpital du Valais.
- Participation aux colloques et séminaires de formation continue organisés et agendés par la Société Médicale du Valais.

FORMATION PRATIQUE

Est acquise par des rotations dans les unités hospitalières ou ambulatoires. Le médecin interne dont le travail est supervisé par les médecins-chefs dépend directement du médecin-chef ou adjoint de garde, ou du médecin-cadre pour les spécialités. La formation dans son ensemble a pour buts :

- d'approfondir les connaissances et aptitudes dans tous les domaines définis par le Catalogue suisse d'objectifs d'apprentissage en pédiatrie pour les études de médecine
- d'acquérir des connaissances approfondies du développement normal de la naissance jusqu'à la fin de l'adolescence ;
- d'acquérir les connaissances de base sur le programme de dépistage et de gestes préventifs pour toutes les catégories d'âge ;
- d'approfondir les compétences dans la prise d'anamnèse, l'examen clinique spécifique aux divers systèmes (exemples status neurologique, etc.) ;
- d'apprendre à raisonner en fonction de l'âge du patient par rapport à la fréquence et la sévérité des pathologies, par le choix des tests ou d'examens diagnostiques et du traitement le plus approprié (choix et dosage des médicaments) ;
- de savoir rechercher une information (bibliothèque, Medline) dans le but de mettre à jour les connaissances ;
- d'établir un diagnostic différentiel en tenant compte de la fréquence des pathologies ;

- de savoir utiliser les moyens diagnostiques les plus appropriés en prenant en compte leurs inconvénients (invasivité, douleur, etc) et leur coût ;
- de contrôler et d'ajuster régulièrement les plans de soins ;
- de se familiariser avec les réseaux de soins et de protection de l'enfant au niveau cantonal ou suisse ;
- d'acquérir de l'expérience dans les gestes techniques de base ;
- d'acquérir les bases de raisonnement d'éthique médicale ;
- d'être familier avec le monitoring des incidents critiques selon le principe de la Qualité des Soins et la Sécurité des Patients ;
- de savoir travailler en équipe médico-soignante ou multidisciplinaire ;
- de reconnaître ses limites au niveau professionnel en fonction du niveau d'expérience, savoir demander conseil et reconnaître ses erreurs ;
- d'établir un rapport médical contenant les éléments pertinents.
- d'acquérir des connaissances en éthique médicale et en gestion hospitalière.

G. Mesures de soutien à l'information

- Entretien d'entrée lors de l'entrée en fonction permettant de définir les objectifs de la formation et la manière dont celle-ci sera suivie.
- Cours d'introduction détaillés sur l'organisation du service et sur la formation spécifique en pédiatrie.
- Bibliothèque : dans le service et accès à la Bibliothèque de l'hôpital du Valais (Uptodate, nombreux abonnements à des revues et journaux médicaux, recherches bibliographiques)
- Accès Internet dans le département.
- Ordres de services propres, ainsi que ceux des services universitaires de Genève et Lausanne.
- Accès libre à la bibliothèque universitaire de Genève via les médecins cadres
- Soutien de l'hôpital de CHF 1500.- par année par médecin assistant ou chef de clinique pour sa formation.

H. Méthode d'évaluation

Durée de l'engagement : 1 à 3 ans, avec entrée en fonction au 1^{er} mai ou 1^{er} novembre. L'évaluation est faite par les médecins-cadres après quelques semaines et 6 mois (3 entretiens par année), ou à tout autre moment en cas de difficulté.

Les médecins en formation sont soumis à un cahier des charges propre au service de pédiatrie et à l'unité de néonatalogie. Le plan des gardes et des vacances est établi par les médecins internes et soumis à l'approbation des médecins-cadres.

Evaluation par mini CEX et DOPS organisés au minimum 4 fois par année. Utilisation du protocole d'évaluation de la Société suisse de Pédiatrie /FMH.

Tenue d'un logbook propre à notre établissement et de l'e-logbook FMH de la spécialité avec contrôles réguliers de la progression.

2. Formation en médecine générale

Nombre de médecins internes en formation : 0 à 1 (dans ce dernier cas, 8 postes de médecins internes au lieu de 9 en formation de pédiatrie)

Durée du stage : 1 an

Mêmes rotations que les médecins en formation de pédiatrie

I. Candidatures

Les candidatures sont reçues et étudiées en tout temps, plusieurs commissions d'engagement sont organisées par année. Les engagements se font soit directement, soit dans le cadre des réseaux pédiatriques (réseau avec le Département mère-enfant des Hôpitaux Universitaire Genevois et Res For Ped). En principe, une expérience préalable d'au moins une année en pédiatrie en Suisse est requise, des exceptions étant toutefois possible compte tenu de la formation préalable réalisée et des stages effectués, certains médecins assistant pouvant débiter leur formation dans notre service dès l'acquisition de leur diplôme.

Adresse pour déposer les candidatures :

Prof R. Tabin, Médecin-chef du Service de Pédiatrie, CHVR, Hôpital du Valais, site hospitalier de Sion, Av. du Grand Champsec 80, 1951 Sion.

Documents à joindre à la candidature :

Lettre de motivation, Curriculum Vitae, Stages effectués et formation accomplie et envisagée, références.

Annexe 1

Description des unités/divisions

Nom de l'unité, division : SMU (Service Multidisciplinaire des Urgences)

Pour la pédiatrie : urgences médico-chirurgicales

2 sous-unités :

- Urgences « couchées » (SMU)

Salles d'examens : 2 + 1 pour la réanimation

- Urgences « debout »

Salles d'examen : 5

Nombre de consultations ambulatoires par année :

2010 : 10'026 (3'298 « urgences couchées », 6'728 « urgences debout »)

2011 : 11'662 (3'514 « urgences couchées », 8'148 « urgences debout »)

Médecins responsables : médecin-cadres de garde (pédiatre et chirurgien pédiatre)

Autres médecins formateurs :

Prof. René Tabin, Dr Juan Llor (pédiatres-instructeurs PALS)

Dr Jean-Jacques Cheseaux (pédiatre), Dr Jean-Pierre Marcoz (neuropédiatre)

Dr Daniel Fishman, chef du département des urgences du CHVR

Dr Jean-Baptiste Favre, anesthésiologiste (pour la réanimation)

Nombre d'assistants en formation : 1-2

Description générale de l'unité :

Centre d'accueil de toutes les urgences et consultations ambulatoires non programmées.

L'activité consiste essentiellement en un tri des urgences médicales, chirurgicales et traumatologiques par le médecin interne. Les cas graves (Urgences couchées) sont pris en charge par le SMU, avec participation active aux réanimations et aux premières mesures avant hospitalisation. Les autres cas (urgences debout) sont pris en charge dans l'unité ambulatoire du département médico-chirurgical de pédiatrie.

Activité, mettre : A si les objectifs du module concernant la majorité des patients de l'unité/division et font l'objet d'un enseignement théorique et pratique structuré

B si les objectifs du module sont abordés dans l'unité

Niveau de soins, mettre I si soins primaires ou soins de premier recours
 II si soins hospitaliers ou ambulatoires de pédiatrie générale
 III si soins hospitaliers ou ambulatoires spécialisés

Titre du module (les numéros de chapitre se rapportent au catalogue des objectifs d'apprentissage)		Activité	Niveau de soins
(12)	Maîtrise des urgences pédiatriques	A	I + II
(13)	Soins intensifs		
(14.2)	Maladies du nouveau-né	A	I + II + III
(14.1)	Désordres génétiques, malformations et syndromes dysmorphiques		
(14.3)	Troubles du développement	A	I
(14.4)	Désordres nutritionnels	A	I + II
(14.5)	Maladies du tube digestif et du foie	A	I + II
(14.6)	Maladies du tractus respiratoire	A	I + II
(14.7)	Maladies du cœur et des vaisseaux sanguins	B	I
(14.8)	Déficiences immunitaires et désordres auto-immuns	B	I+II
(14.9)	Allergies	A	I+II
(14.10)	Maladies rhumatismales	A	I+II
(14.11)	Maladies du sang et de la coagulation	A	I + II
(14.12)	Tumeurs	B	I + II
(14.13)	Maladies du système urogénital	A	I+II
(14.14)	Maladies du système nerveux	A	I + II
(14.15)	Maladies neuromusculaires	A	I
(14.16)	Maladies du squelette et des articulations	A	I
(14.17)	Endocrinopathies	A	I+II
(14.18)	Maladies métaboliques	B	I
(14.19)	Maladies infectieuses	A	I + II
(14.20)	Maladies de la peau	B	I
(14.21)	Maladies psychologiques, psychosomatiques et du comportement	A	I+II
(14.22)	Médecine de l'adolescent	B	I+II

Description des objectifs d'apprentissage abordés dans l'unité/division qui ne figurent pas dans le catalogue des objectifs d'apprentissage des modules concernés:

Annexe 1 Description des unités/divisions

Nom de l'unité, division : **Service de pédiatrie et hôpital de jour pédiatrique**

Nombre de lits : 19 d'hospitalisation (+10 lits hôpital de jour)

Nombre de consultations et traitements ambulatoires par année :

2010 2'876 (1'292 et 1'584 consultations spécialisées)

2011 3'378 (1'342 et 2'036 consultations spécialisées)

Médecins responsables :

Prof. René Tabin (pédiatrie, néonatalogie), Dr Jean-Jacques Cheseaux (pédiatrie)

Dr Juan Llor (pédiatrie, médecine intensive), Dr Jean-Pierre Marcoz (neuropédiatrie), Dr Michel Russo.

Autres médecins formateurs :

Dr Stéphane Produit, Dr Bernard Genin, Dr Nicolas Lutz (chirurgie pédiatrique)

Dr Jérôme-Choudja Ouabo Cécile (onco-hématologie pédiatrique),

Consultants internes :

Dr Calogero Morreale (psychiatre-psychothérapeute de l'Enfant et de l'Adolescent), Dr Boris

Guignet (psychiatre-psychothérapeute de l'Enfant et de l'Adolescent), Dr Karin von Roten

(psychiatre-psychothérapeute de l'Enfant et de l'Adolescent)

Dr Armand Bottani (génétique médicale)

Consultants externes :

Dr Nicole Sekarski (cardiologie pédiatrique), Dr Franziska Phan Hug (endocrinologie

pédiatrique), Prof. Philippe Eigenmann (allergologie pédiatrique), Dr Nathalie Farpour-Lambert

(obésité, médecine du sport), Prof. Maurice Beghetti (cardiologie), Dr Laurent Parmentier

(dermatologie), Dr Alexa Giroud-Rivier (gastroentérologie), Dr Paloma Parvex (néphrologie),

Prof. Pierre-Yves Zambelli et Dr Dimitri Ceroni (orthopédie), Dr Luisa Bonafé (pédiatrie

moléculaire), Prof. Constance Barazzone (pneumologie), Dr Anne Mornand (mucoviscidose), Dr

Michael Hofer (rhumatologie)

Nombre d'assistants en formation : 9

Description générale de l'unité :

- Prise en charge des patients devant être hospitalisés (à l'exclusion des cas néonataux), soit pour une pathologie aiguë médicale, chirurgicale ou traumatologique, soit pour une pathologie chronique (exemples : diabète, syndrome néphrotique, mucoviscidose, cas oncologiques, cas neurologiques...)

- Prise en charge ambulatoire ou/en hôpital de jour des patients nécessitant des investigations ou soins spécialisés (exemples : ponction et biopsie médullaire, biopsie intestinale en endoscopie digestive, fonctions pulmonaires, tests de stimulation endocriniens, traitement oncologique, chirurgie ambulatoire, test endocriniens, désensibilisation rush...)

Consultations spécialisées pour enfants et adolescents :

- **Consultants internes au service : Neuropédiatrie et EEG** (Dr J.-P Marcoz), **Oncohématologie pédiatrique** (Dr C. Jérôme), **Chirurgie pédiatrique, Traumatologie pédiatrique et Urologie pédiatrique** (Dr S. Produit, Dr B. Genin, Dr N. Lutz), **Génétique médicale** (Dr A. Bottani)
- **Consultants extérieurs au service :**
(consultations spécialisées universitaires délocalisées à Sion – plusieurs consultations par semaine) :

Allergologie pédiatrique	(Prof. P. Eigenmann, (HUG))
Cardiologie pédiatrique	(Dre N. Sekarski (CHUV)) (Prof. M. Beghetti (HUG))
Endocrinologie pédiatrique	(Dre Franziska Phan Hug (CHUV))
Obésité et surpoids	(Dr N. Farpour-Lambert, Dr Albane Maggio (HUG), Dr M. Russo (Hôpital du Valais))
Néphrologie pédiatrique	(Dre P. Parvex, Unité Universitaire Romande de Néphrologie Pédiatrique (HUG, CHUV))
Gastroentérologie pédiatrique	(Dre A. Giroud Rivier, (Centre Hospitalier du Chablais (CHUV))
Mucoviscidose	(Dr A. Mornand, Prof. C. Barazzone (HUG))
Pneumologie pédiatrique	(Prof. C. Barazzone (HUG))
Orthopédie pédiatrique	(Prof. Zambelli (CHUV), Dr D. Ceroni (HUG))
Rhumatologie pédiatrique	(Dr M. Hofer (CHUV))
Métabolisme et maladies osseuses congénitales	(Dre L. Bonafé (CHUV))
Médecine du sport de l'enfant et de l'adolescent	(Dre Farpour Lambert (HUG), Dr P.-E Fournier (Clinique Romande de Réadaptation), Dr N. Lutz (Hôpital du Valais, CHUV))

Echographie des hanches du nourrisson

(Prof R. Tabin, Dr J. Llor) avec les orthopédistes pédiatriques (Prof. Zambelli, Dr D. Ceroni) et avec le Dr N. Lutz

Consultants d'autres spécialités, extérieurs au service :

Pédopsychiatrie (Dr B. Guignet, Dr C. Morreale, Dre K.Von Roten)
Diabétologie
Neurochirurgie
Chirurgie plastique
ORL et ORL pédiatrique
Radiologie pédiatrique
Ophtalmologie pédiatrique
Dermatologie
Maladies infectieuses

Activité, mettre : A si les objectifs du module concernant la majorité des patients de l'unité/division et font l'objet d'un enseignement théorique et pratique structuré

B si les objectifs du module sont abordés dans l'unité

Niveau de soins, mettre I si soins primaires ou soins de premier recours
 II si soins hospitaliers ou ambulatoires de pédiatrie générale
 III si soins hospitaliers ou ambulatoires spécialisés

Description des objectifs d'apprentissage : surveillance et soins des cas chirurgicaux et des patients traumatisés.

Titre du module (les numéros de chapitre se rapportent au catalogue des objectifs d'apprentissage)	Activité	Niveau de soins
■ (12) Maîtrise des urgences pédiatriques	A	II
■ (13) Soins intensifs		
■ (14.2) Maladies du nouveau-né	A	
■ Désordres génétiques, malformations et syndromes dysmorphiques		II + III
■ (14.3) Troubles du développement	A	II
■ (14.4) Désordres nutritionnels	A	II + III
■ (14.5) Maladies du tube digestif et du foie	A	II + III
■ (14.6) Maladies du tractus respiratoire	A	II
■ (14.7) Maladies du cœur et des vaisseaux sanguins	B	II
■ (14.8) Déficiences immunitaires et désordres auto-immuns	B	II
■ (14.9) Allergies	A	II
■ (14.10) Maladies rhumatismales	A	II
■ (14.11) Maladies du sang et de la coagulation	A	II + III
■ (14.12) Tumeurs	B	II + III
■ (14.13) Maladies du système urogénital	A	II
■ (14,14) Maladies du système nerveux	A	II + III
■ (14.15) Maladies neuromusculaires	A	II + III
■ (14.16) Maladies du squelette et des articulations	A	
■ (14,17) Endocrinopathies	A	II
■ (14.18) Maladies métaboliques	B	II
■ (14.19) Maladies infectieuses	A	II
■ (14.20) Maladies de la peau	B	II
■ et Maladies psychologiques, psychosomatiques du comportement	A	
■ (14.22) Médecine de l'adolescent	B	II

Annexe 1
Description des unités/divisions

Nom de l'unité, division : **Néonatalogie**

Nombre de lits : 5, dont 3 de soins intensifs

Médecins responsables :

Prof. René Tabin, Dr Jean-Jacques Cheseaux, Dr Juan Llor, Dr Jean-Pierre Marcoz, Dr M. Russo

Consultants :

Dr Karin von Roten, Dr C. Morreale

Nombre d'assistants en formation : 1

Durée de la rotation: 3 semaines, plusieurs périodes au cours du stage

Nombre de chefs de clinique en formation : 0

Durée de la rotation:

Description générale de l'unité :

- Prise en charge des nouveau-nés malades, à l'exception des prématurés de moins de 32 semaines*, des grossesses multiples de moins de 34 semaines, des malformations graves et des cas de chirurgie néonatale

*prise en charge possible de prématurés dès 30 semaines transférés après stabilisation en milieu universitaire

- Soins et surveillance intensive, à l'exception de la ventilation assistée prolongée.
- Intervention du médecin interne en salle d'accouchement ou d'opération pour toute naissance ou nouveau-né à risque
- Contrôle en nurserie de tous les nouveau-nés non malades (1709 en 2011 et 1656 en 2012)

Activité, mettre : A si les objectifs du module concernant la majorité des patients de l'unité/division et font l'objet d'un enseignement théorique et pratique structuré

B si les objectifs du module sont abordés dans l'unité

Niveau de soins, mettre I si soins primaires ou soins de premier recours
 II si soins hospitaliers ou ambulatoires de pédiatrie générale
 III si soins hospitaliers ou ambulatoires spécialisés

Titre du module (les numéros de chapitre se rapportent au catalogue des objectifs d'apprentissage)	Activité	Niveau de soins
▪ (12) Maîtrise des urgences pédiatriques	A	II + III
▪ (13) Soins intensifs	B	II + III
▪ (14.2) Maladies du nouveau-né	A	
▪ (14.1) Désordres génétiques, malformations et syndromes dysmorphiques	A	II
▪ (14.3) Troubles du développement	A	II
▪ (14.4) Désordres nutritionnels	A	II + III
▪ (14.5) Maladies du tube digestif et du foie	A	II + III
▪ (14.6) Maladies du tractus respiratoire	A	II + III
▪ (14.7) Maladies du cœur et des vaisseaux sanguins	B	II
▪ (14.8) Déficiences immunitaires et désordres auto-immuns	B	II
▪ (14.9) Allergies		
▪ (14.10) Maladies rhumatismales		
▪ (14.11) Maladies du sang et de la coagulation	A	II + III
▪ (14.12) Tumeurs		
▪ (14.13) Maladies du système urogénital	A	II
▪ (14.14) Maladies du système nerveux	A	II + III
▪ (14.15) Maladies neuromusculaires	A	
▪ (14.16) Maladies du squelette et des articulations	A	II
▪ (14.17) Endocrinopathies	B	II
▪ (14.18) Maladies métaboliques	B	II
▪ (14.19) Maladies infectieuses	A	II
▪ (14.20) Maladies de la peau	B	II
▪ (14.21) Maladies psychologiques, psychosomatiques et du comportement	A	II
▪ (14.22) Médecine de l'adolescent		

Description des objectifs d'apprentissage abordés dans l'unité/division qui ne figurent pas dans le catalogue des objectifs d'apprentissage des modules concernés:

Annexe 1
Description des unités/divisions

Nom de l'unité, division : **chirurgie pédiatrique**

Nombre de lits : lits banalisés, intégrés avec les lits de pédiatrie

Nombre de consultations ambulatoires par année : 3000-3500

Médecins responsables : Dr Bernard Genin, Dr Stéphane Produit, Dr Nicolas Lutz

Internes au service :

Pédiatrie : Prof. René Tabin, Dr Jean-Jacques Cheseaux, Dr Juan Llor

Neuropédiatrie : Dr Jean-Pierre Marcoz

Onco-hématologie pédiatrique : Dr C. Jérôme Choudja

Internes : médecins des autres spécialités chirurgicales de l'hôpital

Externes : consultants du département médico-chirurgical de pédiatrie

Nombre d'assistants en formation : 1 chef de clinique, en rotation avec les services universitaires de chirurgie pédiatrique.

Description générale de l'unité : voir le concept d'établissement de la chirurgie pédiatrique : <http://www.registre-isfm.ch/Weiterbildungskonzept.aspx?dossinr=8881>

Annexe 2
Spécialités pédiatriques

Nom de la spécialité : **onco-hématologie pédiatrique**

Médecin responsable : Dr C. Jérôme Choudja, médecin-adjoint à temps partiel au CHVR Hôpital de Sion et chef de clinique à temps partiel au CHUV pour l'onco-hématologie pédiatrique et pour l'éthique médicale

Nombre de lits propres : 1 dans chambre d'isolement protecteur + lits banalisés

Nombres de consultations ambulatoires par année : en cours d'évaluation (début d'activité fin 2011).

Nombre d'assistant en formation : à tour de rôle ceux du service de pédiatrie en fonction des cas

Niveau de soin : III

Annexe 2
Spécialités pédiatriques

Nom de la spécialité : **neuropédiatrie**

Médecin responsable : Dr Jean-Pierre Marcoz

Autres médecins formateurs :

Nombre de lits propres : lits banalisés

Nombres de consultations ambulatoires par année :

2011 : 122

2012 : 184

Nombre d'assistant en formation : à tour de rôle ceux du service de pédiatrie en fonction des cas

Niveau de soin : II + III